

L'individualisation des problèmes sociaux

Michel Parazelli

Repenser la famille, renouveler les pratiques,
adapter les politiques
Volume 24, numéro 2, printemps 2012

URI : id.erudit.org/iderudit/1016343ar

DOI : [10.7202/1016343ar](https://doi.org/10.7202/1016343ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN 0843-4468 (imprimé)
1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Parazelli, M. (2012). L'individualisation des problèmes sociaux. *Nouvelles pratiques sociales*, 24(2), 1–8. doi:10.7202/1016343ar

Tous droits réservés © Université du Québec à Montréal, 2012

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

NPS

L'individualisation des problèmes sociaux

Michel PARAZELLI
École de travail social
Université de Québec à Montréal

Qu'il s'agisse du dossier thématique traitant des questions contemporaines entourant les familles ou de l'entrevue, de même que pour les autres articles publiés dans ce numéro, la préoccupation pour l'individualisation des problèmes sociaux les traverse pratiquement tous dans leur domaine respectif. Par exemple, elle ressort clairement dans les critiques des pratiques gestionnaires de la Nouvelle gestion publique (NGP) face à l'autonomie des intervenants sociaux et l'autodétermination des femmes prostituées. Cette préoccupation se présente aussi dans la mise en évidence des enjeux idéologiques affectant la politique à venir sur l'itinérance. D'autres auteurs la font ressortir dans la lutte contre la stigmatisation des femmes criminalisées ou des



AVANT-PROPOS

membres des communautés autochtones. La note de recherche se termine sur cette observation selon laquelle les travailleurs sociaux établissent un rapport plus individualiste que collectif avec les problèmes rencontrés dans leur usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) telles qu'implantées dans les centres jeunesse. De plus, les deux échos de pratique que nous vous présentons dans ce numéro explorent les façons d'utiliser les médias sociaux tels que Facebook en milieu communautaire jeunesse dans une autre perspective que la seule individualisation des rapports sociaux. Ce souci partagé concernant l'individualisation de la vie sociale et de ses problèmes n'est certainement pas sans rapport avec le contexte général actuel de l'action publique (Haché, 2007)... Voyons plus en détail le menu du présent numéro.

DOSSIER THÉMATIQUE

De façon exceptionnelle, ce numéro ainsi que le prochain (vol. 25, n° 1)¹ seront consacrés à la thématique de la famille, plus particulièrement aux représentations actuelles de la famille, à ses enjeux normatifs et aux défis de l'intervention. Ce double dossier thématique est présenté par Denyse Côté, Isabel Côté, toutes deux professeures en travail social à l'Université du Québec en Outaouais (UQO), et Sylvie Lévesque, directrice de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRO). Cette première partie du dossier comprend six articles abordant autant certaines configurations familiales émergentes, telles que les familles lesboparentales, que les situations des familles autochtones en contexte de protection de la jeunesse ou celles des jeunes pères. Afin de faire connaître des pratiques d'intervention associées au thème du dossier, un écho de pratiques sur les familles homoparentales a été ajouté aux articles scientifiques de façon à illustrer certains aspects de l'intervention dans ce domaine. Je vous invite à lire la présentation du dossier, une contribution des responsables du dossier visant à mettre en contexte les transformations actuelles de la famille et ses enjeux pour l'intervention.

L'ENTREVUE

L'entrevue de ce numéro a été réalisée avec le sociologue français François Dubet qui était de passage au Québec. Isabelle Ruelland, doctorante en sociologie, l'a rencontré pour nous. Monsieur Dubet a réalisé des travaux

1. Soulignons que ce dossier est publié en deux parties dans deux numéros différents (vol. 24, n° 2 et vol. 25, n° 1), compte tenu des nombreux articles soumis. Vous trouverez donc dans chacun de ces numéros six articles et un écho de pratique.

sur les activités professionnelles des métiers relationnels visant à « transformer autrui » tels que le travail social ou les soins infirmiers. Compte tenu des questions cruciales entourant le contexte des pratiques gestionnaires associées à la nouvelle gestion publique et qui affectent profondément le milieu de l'intervention sociale et de la santé au Québec, les propos de Dubet sur le contexte français permettent de mesurer l'ampleur et les types de problèmes que cette tendance néolibérale peut engendrer. Selon lui, la technocratisation de la fonction des travailleurs sociaux de même que l'augmentation du contrôle administratif et la difficulté de défendre leur autonomie professionnelle faute d'assises spécifiques et renforcées de leur métier créeraient une situation intenable en transformant les travailleurs sociaux en « gestionnaires de dispositifs ». Les travailleurs sociaux réagissent actuellement en se plaignant et en résistant à ce contexte, mais il serait plus judicieux de songer à établir un rapport de forces. À son avis, il serait plus constructif que les travailleurs sociaux définissent leur spécificité de pratiques afin d'être en mesure d'en défendre les fondements, les principes et les compétences lors des processus d'évaluation de leurs pratiques notamment.

Même s'il n'est pas surprenant de constater l'étendue internationale du néolibéralisme dans le domaine de l'intervention sociale, il est intéressant de relever des similitudes de contexte avec l'intervention sociale au Québec. Ici aussi c'est la logique de gestion issue de l'entreprise privée, quand ce n'est pas celle de l'entreprise privée elle-même (par exemple : Fondation Lucie et André Chagnon) qui tend à s'imposer. Combinée aux pressions de l'Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ) pour la conversion des formations universitaires en approche par les compétences, cette logique managériale vient confronter les cadres de référence de plusieurs intervenants sociaux, mais pas de tous. Si, comme le souligne Dubet, il importe de mieux définir la spécificité du travail social pour être en mesure d'en défendre les pratiques, il est tout aussi vital pour les professions qui en découlent de reconnaître le pluralisme épistémologique qui les traverse, le travail social n'étant pas homogène sur les plans théorique, idéologique et politique. Sans cette reconnaissance d'un travail social déjà divisé quant aux objets de transformation sociale notamment, le débat sur les transformations sociales et politiques actuelles de l'intervention sociale et de l'action communautaire elles-mêmes ne peut vraiment être engagé.

ARTICLES EN PERSPECTIVES

Perspectives étatiques

Intitulé « Besoins et droits : deux modèles de politiques sociales en itinérance au Québec », cet article provient de Philippe-Benoît Côté, doctorant en service social. Dans le contexte d'absence de politique officielle sur l'itinérance au Québec, l'auteur nous offre une lecture critique de deux tendances actuelles visant à concevoir le cadre politique d'intervention sociale en itinérance sous la forme de deux modèles. Le premier modèle, fondé sur les besoins des personnes itinérantes gérés selon une pratique managériale, orienterait le choix des stratégies d'intervention en fonction d'une diversité de besoins individuels tels que la stabilité résidentielle, la prévention, la cohabitation dans les lieux publics, etc. Le Plan interministériel en itinérance produit en 2009 traduirait cette conception de l'intervention dans ce domaine. Avec le modèle des droits, Côté nous renvoie à la plate-forme de revendications pour l'adoption d'une politique en itinérance du Regroupement Solidarité-Itinérance du Québec (RSIQ) rendue publique en 2006. Cette plate-forme présente 94 revendications organisées en six objectifs visant le respect des droits fondamentaux des personnes en situation d'itinérance tels que le droit de cité, le droit à un revenu décent, au logement, à l'éducation, à la santé et à un réseau d'aide et de solidarité.

À partir de cette distinction, l'auteur établit des différences importantes entre ces deux modèles en ce qui concerne les logiques d'intervention et les conceptions du destinataire de l'intervention (un client ou un citoyen) en jeu. Il rend ainsi visible un enjeu démocratique indéniable en ce qui regarde, d'une part, la tendance technocratique de l'intervention s'inspirant du néolibéralisme et qui fait reposer la responsabilité de l'itinérance sur les individus eux-mêmes, et, d'autre part, la tendance plus socialo-démocrate favorisant l'implication des personnes elles-mêmes dans la défense de leurs droits en tant que citoyens et non pas seulement comme des clients. Bref, c'est de la reconnaissance de l'itinérance comme un problème social ou comme un problème individuel qu'il importe de débattre à travers le choix de ces deux tendances politiques qui, comme le souligne l'auteur, ne sont pas aussi homogènes dans leur logique que la modélisation peut le laisser penser. Cet article est d'autant plus pertinent dans le contexte actuel où le nouveau gouvernement péquiste s'est engagé à formuler une telle politique sur l'itinérance, et où l'approche Lean de la nouvelle gestion publique suscite des résistances chez les professionnels de la santé et des services sociaux (Comité STAT, 2012; Cyr, 2011).

Perspectives communautaires

Parmi les trois articles de cette rubrique, les deux premiers recourent certaines des préoccupations de l'article précédent sur le plan de la tension entre des tendances d'intervention plus collectives et d'autres plus individualisantes. L'article de Véronique Leduc, doctorante en communication, est intitulé « L'art communautaire, un espace pour construire la reconnaissance sociale des femmes criminalisées au Québec? ». Cet article rend compte dans une perspective féministe d'une expérience d'intervention permettant de développer une reconnaissance sociocommunautaire des femmes criminalisées. Comment penser la réinsertion de ces femmes dans une perspective plus collective et non celle de l'individualisation de la responsabilisation stigmatisante qui prévaut actuellement dans les centres correctionnels?, s'interroge-t-elle. Or, afin de modifier cette tendance au sein de l'institution, l'auteure décrit une expérience communautaire d'intervention en utilisant la création artistique comme moyen. Ce projet appelé, *Agir par l'imaginaire*, a été mené entre 2008 et 2010 auprès de 49 femmes criminalisées en milieu carcéral canadien autour de 11 ateliers offrant une diversité de pratiques créatives (photographie, vidéo, chant, son, performance, *slam*, danse, etc.). L'auteure précise qu'il ne visait pas d'objectifs thérapeutiques, mais plutôt à créer un espace d'expression et de création permettant aux femmes d'étayer leurs expériences et leurs points de vue critiques. La présentation des résultats montre que l'expérience aura permis à ces femmes de développer une autre image d'elles-mêmes par le regard différent d'autrui posé sur elles, différent en cela que ce regard n'est plus fixé sur l'acte criminel, mais dirigé vers l'acte créatif offrant ainsi aux participantes la possibilité de se voir elles-mêmes autrement que dans le seul registre négatif de la personne criminelle. C'est en ce sens que l'auteure affirme en conclusion que ce type de démarche collective peut participer à forger les bases d'une pratique citoyenne.

Le deuxième article, soumis par Pierrine Robin, maître de conférences à l'Université Paris-Est Créteil, traite des questions de participation et d'interventions sociales collectives auprès des jeunes sortant de la protection de la jeunesse en France dont le nouveau paradigme s'inscrirait dans une logique de contractualisation et de gestion de soi. C'est notamment à partir de la notion d'*empowerment* développée chez Ninacs (2008) que l'auteure a orienté sa recherche-action auprès des intervenants en protection de la jeunesse, mais à partir d'entretiens biographiques préalables avec 12 jeunes de 16 à 25 ans en 2008. Les résultats de ces entretiens ont par la suite été présentés aux élus et aux professionnels concernés afin de nourrir la réflexion collective sur l'évolution du dispositif de protection de l'enfance. Pour Robin, il s'agissait de faire advenir le collectif à partir de la parole intime des jeunes

de façon à transformer des questions privées en questions publiques, bref de tenter de collectiviser des situations vécues de façon individuelle. Il s'agit d'une forme de « diagnostic communautaire » tel que formulé par l'auteure qui n'a cependant pas été pris en compte par les élus et les professionnels dans les suites à donner à cette parole des jeunes. Robin termine son article en formulant des hypothèses sur cet écart entre la visée de son projet et le résultat de l'action.

« De la pensée holistique à l'*Indian Time* : dix stéréotypes à éviter sur les Amérindiens » est le troisième article de cette rubrique, rédigé par Marie-Pierre Bousquet, professeure en anthropologie. L'auteure dit s'adresser aux intervenants qui travaillent auprès des autochtones afin de déconstruire les préjugés qui circulent à leur égard et, par voie de conséquence, de lutter contre le racisme et la discrimination. Pour ce faire, elle structure son texte en sept commentaires en développant une analyse critique de dix stéréotypes communs appliqués à l'Autre en Occident dont les communautés amérindiennes seraient un des cas de figure. C'est à partir de ses séjours ethnographiques depuis 1990 au sein des communautés autochtones qu'elle transmet ce qu'elle a appris tout au long de ses investigations anthropologiques sur les préjugés et les stéréotypes. Voici les stéréotypes faisant l'objet de son analyse : la pensée holistique, l'esprit communautaire, la conception cyclique du temps, la sagesse spirituelle amérindienne, les difficultés d'apprentissage scolaire, leur non-fiabilité au travail, leur tempérament moqueur, leur incapacité à supporter l'alcool, leur besoin d'être sauvés. Bousquet termine en soulignant l'importance du temps dans la compréhension d'autres cultures avec toutes les nuances qui les caractérisent malgré le contexte actuel marqué par les obsessions d'efficacité de l'intervention.

CONCOURS ÉTUDIANT 2011

C'est avec plaisir que nous publions l'article gagnant de notre concours étudiant 2011. Il s'agit de l'article rédigé par Amélie Bédard, doctorante en service social (Université de Montréal), et intitulé « Les réponses sociales au travail du sexe des femmes : quelle place pour le renouvellement démocratique des interventions sociales ? ». L'étudiante nous présente une analyse critique de l'évolution de la pensée féministe à l'égard de la prostitution féminine envisagée comme une construction sociale à partir de la littérature féministe nord-américaine et européenne. Elle explique d'abord comment les enjeux normatifs entourant les rapports asymétriques entre hommes et femmes nourrissent les préjugés sociaux en ce qui concerne l'inégalité des sexes, et contribuent à construire les catégories de sexualité saine ou déviante. Elle aborde aussi les dimensions historiques et législatives des

rapports sociaux de pouvoir visant à contrôler la sexualité dans les échanges marchands de la sexualité féminine. L'auteure y présente l'évolution des deux principaux courants néo-règlementariste et néo-abolitionniste et leurs manifestations actuelles dans la professionnalisation du travail social. Pour l'auteure, la question du renouvellement démocratique en travail social se poserait en termes de démarches d'*empowerment* et d'autodétermination des femmes prostituées face au contrôle social et étatique sur le corps des femmes prostituées qui s'exercerait encore aujourd'hui. À l'instar des auteurs précédents, elle constate que le contexte de gestion actuelle et ses exigences de rendement ne permettraient plus aux intervenants d'exercer leur jugement critique envers les situations des femmes prostituées.

NOTE DE RECHERCHE

L'informatisation de l'intervention sociale s'est considérablement développée dans les établissements publics depuis une vingtaine d'années. Peu d'études nous permettent de voir comment les travailleurs eux-mêmes ou les gestionnaires utilisent ces technologies. À l'occasion d'un mémoire de maîtrise, Martin Goulet, travailleur au Centre jeunesse de la Montérégie, a produit cette note de recherche en collaboration avec ses codirecteurs de mémoire, Sylvie Jochems et François Huot, tous deux professeurs à l'École de travail social de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). L'article traite du système d'information implanté dans tous les centres jeunesse depuis 2003, l'étude ayant été faite au Centre jeunesse de la Montérégie. Après avoir décrit ce système informatique appelé Projet Intégration Jeunesse (PIJ), cette note de recherche nous apprend que les travailleurs sociaux s'approprient de façon individuelle ces nouvelles technologies permettant de saisir de façon standardisée les données d'un processus d'intervention, et non de façon collective. Ces modalités d'appropriation individuelle sont analysées à l'aide d'une grille qui permet de qualifier l'appropriation selon quatre possibilités d'intervention que les travailleurs peuvent avoir sur l'objet technique : le déplacement, l'adaptation, l'extension et le détournement.

ÉCHOS DE PRATIQUE

Deux articles explorent les pratiques des organismes communautaires œuvrant au sein des Auberges du cœur avec des jeunes qui utilisent les médias sociaux des technologies de l'information et de la communication (TIC). Le premier traite de l'usage de Facebook pour faciliter l'organisation d'une action collective autour des problèmes que les jeunes vivent à l'aide sociale. Il a été rédigé par Sylvie Jochems, professeure à l'École

de travail social de l'UQAM, sous la forme d'une entrevue avec deux intervenants qui ont initié cette démarche de revendications citoyennes au sein d'une organisation appelée RAJE citoyenne. Le second article est en quelque sorte un complément du premier en décrivant les réflexions éthiques des intervenants des Auberges du cœur sur l'utilisation des médias sociaux au sein de leur propre organisation. Cet article a été proposé par Lyse Langlois, professeure en relations industrielles de l'Université Laval, et Isabelle Gendreau, du Regroupement des Auberges du cœur du Québec.

Bonne lecture !

BIBLIOGRAPHIE

- COMITÉ STAT (2012). *Gestion LEAN. L'économie de la santé. Guide d'autodéfense à l'usage de nos collègues*, Montréal, Comité STAT.
- CYR, C. (2011). «Création d'une communauté de pratique pour les intervenants et intervenantes sociales en centres de santé et de services sociaux (CSSS). Entrevue avec Marjolaine Goudreau, Regroupement, échanges, concertation des intervenantes et des formatrices en social (RÉCIFS)», *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 24, n° 1, 6-14.
- HACHÉ, É. (2007). «La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale?», *Raisons politiques*, vol. 4, n° 28, 49-65.